

# DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 décembre 2019
-----------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	71
N° identifiant	2019-0770

Titre	Feuille de route transition énergétique et innovation de la région Nouvelle-Aquitaine: Néo Terra
-------	--

Rapporteur(s)	M. Alain CLAEYS
Date de la convocation	08/11/2019

Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Madame Coralie BREUILLÉ et Monsieur François BLANCHARD.		

Membres en exercice	91	
Quorum	46	

Présents	57	<b>M. Alain CLAEYS - Président</b> M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. François BLANCHARD - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORNAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - <b>Membres du bureau</b> M. Daniel AMILIEN - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Dominique ÉLOY - M. Claude FOUCHER - M. Hervé GARCIA - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET <b>les conseillers communautaires</b> M. Christian GIRARD - M. Jean BRILLAUD - M. Louis-Marie CHALLET <b>les conseillers communautaires suppléants</b>
----------	----	--

Absents	25	M. Michel BERTHIER - M. Philippe BROTTIER - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Alain TANGUY <b>Membres du bureau</b> M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Patrick BOUFFARD - M. Olivier BROSSARD - M. Jacky CHAUVIN - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Yves JEAN - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN - M. Aurélien TRICOT <b>les conseillers communautaires</b>
---------	----	--

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		M. Gérald BLANCHARD	Mme Marie-Dolorès PROST
		M. Jean-Marie COMPTE	M. Bernard CORNU
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	M. Sylvain POTHIER-LEROUX
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	M. François BLANCHARD
		Mme Diane GUÉRINEAU	Mme Francette MORCEAU
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Jean-Louis CHARDONNEAU
		M. Christian PETIT	Mme Patricia PERSICO
		M. Édouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE

  

Observations	L'ordre de passage des délibérations : 153 à 161, 1 à 23, 25 à 44, 170, 173 à 175, 72 à 107, 171, 150 à 152, 172, 162 à 169, 127 à 137, 141, 138 à 140, 142 à 148, 176, 108 à 111, 113 à 126, 45 à 71. Les 24, 112 et 149 sont retirées.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	08-Commission transition énergétique, qualité environnementale
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Transition énergétique Direction Energie - Climat
------------------	---

Cette délibération fait référence au Projet de territoire dans sa globalité.

Dans le cadre de ses stratégies énergétique, écologique et numérique, Grand Poitiers souhaite s'inscrire dans la feuille de route de la région Nouvelle-Aquitaine, en matière d'innovation au service de la transition énergétique. Cette feuille de route a été nommée Néo Terra par la Région.

La transition écologique et énergétique du territoire est un objectif collectif et permanent à atteindre. La transition numérique et l'innovation sont les forces motrices du changement. La première est le but à atteindre, la seconde est un moyen d'y parvenir. Les deux transitions ne pourront donc se faire l'une sans l'autre.

Fort des différents documents stratégiques qui ont pu être élaborés au fil des dernières années (le projet de territoire, complété par le Schéma directeur des énergies, le Plan climat air-énergie territorial (PCAET), le Programme alimentaire territorial, le Schéma local d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SLESRI) ainsi que le Livre blanc du Centre hospitalier universitaire), Grand Poitiers se positionne en tant que partenaire privilégié de la Région et acteur de ses ambitions. Le Projet de territoire et le SLESRI peuvent donc être mis en résonnance avec la feuille de route Néo Terra.

Ambitions Néo Terra	Projet de territoire de Grand Poitiers	SLESRI Grand Poitiers
1. Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique	7. défi de l'accès aux services (construire un service de proximité et un accès au numérique pour tous)	axe 4 : conforter les potentiels de recherche et d'innovation au service de la population axe 9: devenir un territoire incontournable sur les Edtech
2. Accélérer et accompagner la transition agro écologique	9. défi de l'écosystème de Grand Poitiers: la dynamique urbain - rural	axe 7: structurer un écosystème leader en bioéconomie
3. Accélérer la transition énergétique et écologique des entreprises de Nouvelle Aquitaine	2. défi de la création d'activités, génératrices d'emploi	axe 2: soutenir la création d'entreprises innovantes axe 5: renforcer les éco systèmes d'innovation
4. Développer les mobilités propres pour tous	8. le défi de la mobilité (développer l'intermodalité, améliorer la connexion aux grandes infrastructures)	axe 6: renforcer le pôle régional majeur en construction aéronautique et transports
5. Développer et systématiser un urbanisme durable, résilient, économique en ressources et qui s'adaptent aux risques naturels et aux changements climatiques	6. le défi de la transition énergétique (réduction de 25% des consommations d'énergies, développement des énergies renouvelables, pour atteindre 38%, préserver l'environnement et la biodiversité, soutenir la production alimentaire locale, favoriser l'économie circulaire)	axe 3: accélérer la transition numérique sur le territoire (sobriété énergétique)
6. Construire un nouveau mix énergétique		
7. Faire de la Nouvelle Aquitaine un territoire « zéro déchets » à l'horizon 2030		
8. Préserver nos ressources naturelles et la biodiversité		
9. Préserver et protéger la ressource en eau		
10. Préserver les terres agricoles, forestières et naturelles		

Ambitions Néo Terra	Projet de territoire de Grand Poitiers	SLESRI Grand Poitiers
11. La Nouvelle Aquitaine, une administration exemplaire dans les transitions	7. défi de l'accès aux services	axe 1: favoriser un dispositif agile du soutien à l'innovation

Ainsi, il est proposé, de s'inscrire en qualité de partenaire privilégié de la Région dans le cadre de la démarche Néo Terra au titre d'un plan d'action commun mettant en cohérence les actions des deux collectivités :

## 1. Les actions dans lesquelles Grand Poitiers pourrait être partenaire de la Région

- **développer** un urbanisme sobre et ouvert sur la nature en cohérence avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : Grand Poitiers travaille à l'adoption d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à 40 communes (et demain de son PDU), en cohérence avec la vision globale et transversale du SRADDET et du SCoT. La résultante de ces documents permettra la prise en compte des mutations économiques, sociales et environnementales. Cette démarche pourrait être valorisée et servir d'exemple au niveau régional tout en mettant l'accent sur les démarches liées à la biodiversité (création d'un « fab' lab » de biodiversité ainsi que d'un atlas communautaire qui pourrait devenir régional)
- **innover et expérimenter** dans les démarches « d'Écologie industrielle territoriale (EIT) » et agro écologique : Grand Poitiers, à travers son SLESRI et la création en 2017, de sa technopole, s'intègre pleinement dans la politique d'innovation impulsée par la région Nouvelle-Aquitaine et, à travers son schéma directeur des énergies, voté en 2018, accompagne les entreprises, dans leurs transitions énergétiques et écologiques
- **établir** un éco-système dans l'accompagnement des entreprises : en partenariat étroit avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Pôle éco industries, Grand Poitiers a mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises qui se traduira par la rédaction d'un guide des aides dédiées et une plénière de sensibilisation aux changements énergétiques et écologiques
- **développer** un écosystème « smart » énergies : avec des entreprises comme FORSEE POWER, SAFT, ITRON ou encore EASILY, Grand Poitiers dispose de tous les atouts pour faire émerger des expérimentations dans la filière de la batterie, du stockage mais également de la pile à hydrogène
- **tendre** vers un écosystème leader en bio économie : fort de nombreux laboratoires, associations et du site de l'INRA à Lusignan, Grand Poitiers peut être un soutien fort dans l'expérimentation de systèmes de productions innovants et mettre en avant l'économie circulaire. Plusieurs exemples peuvent déjà être mis en avant : Grand Poitiers co-dirige avec le laboratoire EBI (écologie, biologie interaction) une thèse sur les corridors écologiques. Pour illustrer et synthétiser, les nouvelles plantations de haies sur le territoire ou la gestion de ces dernières, permettraient le stockage du carbone et la valorisation « bois – énergie » en transformant les coupes en moyen de production énergétique, pour de la méthanisation par exemple.

Pour faire le lien avec la préservation de la ressource en eau et notamment des périmètres de captage, Grand Poitiers, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, étudie une filière de « culture énergétique », par la plantation de « taillis à très courte rotation ». La production, sans pesticide de cette plante, permet ainsi la préservation de l'eau potable mais assurera également un revenu à l'agriculteur, puisque cette plante pourra être dédiée à l'alimentation du réseau de chaleur de Grand Poitiers.

Quant au site de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Lusignan, il travaille actuellement sur un réseau expérimental de systèmes de culture zéro-pesticides en Grande Culture et Polyculture-Élevage.

## 2. Les champs d'actions dans lesquelles Grand Poitiers pourrait être « pilote »

- **l'électromobilité et la complémentarité urbain – rural** : la Région souhaite l'émergence de

nouveaux services de mobilités, surtout dans les territoires ruraux. Avec un maillage, « une offre des plus complète, en terme de bornes de recharge pour véhicules électriques », ainsi que des entreprises leader sur les batteries, Grand Poitiers peut se positionner en référence ou en territoire d'expérimentation auprès des autres collectivités du territoire.

Le retour d'expérience qui sera fait sur l'expérimentation de covoiturage « Klaxit » est également à valoriser.

Enfin, avec l'une des plus importantes flottes de vélo en location longue durée, des bus qui roulent au GNV, un système d'autopartage (OTOLIS) et une gare routière, Grand Poitiers se positionne comme territoire d'application immédiate du « service d'information et de billetterie unique » porté par le Syndicat mixte « Nouvelle Aquitaine mobilités »

- **les réseaux de chaleur urbains :** avec le 2<sup>ème</sup> plus important réseau de chaleur urbain de Nouvelle-Aquitaine mais également la présence de cinq « micro réseaux de chaleur » en territoire rural, Grand Poitiers est doté d'une réelle compétence en la matière. De plus, la collectivité vient de lancer, en partenariat avec l'Ademe, deux études de faisabilité en vue de créer deux nouveaux réseaux de chaleur urbains sur son territoire. Ces nouvelles opportunités pourraient être l'occasion pour Grand Poitiers de favoriser l'innovation technique liée à ces réseaux en vue de développer une filière locale et renouvelable (injection, détection des fuites, réseaux connectés) mais également l'innovation inclusive et citoyenne (sensibilisation des abonnés sur leur mode de chauffage via des outils numériques)
- **la lutte contre la précarité énergétique :** l'un des objectifs phare de Néo Terra est de favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique et de favoriser l'inclusion des publics fragiles. La réalisation d'un documentaire sur les enjeux de la transition énergétique et écologique est à l'étude. L'espace Mendès France pourrait être le lieu de réflexion et de montage de ce documentaire.
- **la réPLICATION du programme « faites des économies d'énergie » dit « FEE », dans la Région :** dans le cadre de sa plateforme de rénovation de l'habitat privé, Grand Poitiers a noué un partenariat fort avec l'association Point information médiation multiservices (Pimms), spécialisée dans la médiation énergétique et réuni tous les institutionnels de l'énergie (ENEDIS, GRDF, ENGIE, EDF, Syndicat Energie Vienne) autour d'un programme « Faites des économies d'énergies ». Sept services civiques sont recrutés et vont être formés pour aller à la rencontre de public en précarité énergétique et ainsi les sensibiliser aux éco gestes liés à l'énergie, à l'eau et aux déchets.

Grand Poitiers pourrait donc partager l'expérience de ce dispositif être partenaire d'autres territoires, pour un déploiement au niveau régional.

#### Après examen de ce dossier, il vous est proposé:

- d'approuver cette démarche
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document de partenariat et/ou de conventionnement avec la région Nouvelle-Aquitaine.

POUR	66	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 décembre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	13 décembre 2019
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20191206-119184-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	8.4
Nomenclature Préfecture	Amenagement du territoire